

Maritimes. Mais une assistance est accordée aux pêcheries depuis un certain nombre d'années et cette mesure améliorera simplement la situation et rendra plus d'argent disponible à plus de fins, à des taux d'intérêt réalistes. Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de tous les ministères—pêcheries, travaux publics, transports, assurance-chômage, etc.—affecte plus de 40c. pour chaque dollar que touche le pêcheur pour son poisson.

En 1968—en vertu du programme qui fait partie du mode général d'assistance—le gouvernement administrait 3 programmes de dépenses comportant 4 millions et demi pour le poisson de fond, 2 millions et demi pour la morue salée et 1.2 million pour le rétablissement des pêcheurs. Ces programmes viennent s'ajouter à l'aide déjà fournie. Le député n'en a pas soufflé mot hier.

● (3.30 p.m.)

Si nous voulons venir en aide à une région donnée du Canada, il doit y avoir une certaine collaboration entre les députés de tous les partis à la Chambre. Le député de Saint-Jean-Est n'est pas au courant de ces faits ou a décidé de n'en point tenir compte; dans un cas comme dans l'autre, ce n'est pas acceptable. Je recommande instamment au député de passer plus de temps dans sa province pour inciter et encourager ses concitoyens à avoir recours davantage à la loi sur les prêts aidant aux opérations des pêcheurs et moins de temps à poursuivre des vendettas personnelles et funestes contre le ministre des Pêcheries et le gouvernement fédéral. Il est à espérer, maintenant qu'il a prononcé son discours, qu'il appuiera cette mesure dans l'intérêt des pêcheurs canadiens.

**M. John Lundrigan (Gander-Willington):** Monsieur l'Orateur, il y a quelque temps, le premier ministre (M. Trudeau) a demandé qui diable était le député de Burnaby-Seymour. Je me demande ce que diable l'honorable représentant essaie de prouver avec ses observations intempestives.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. J'anticipe peut-être sur les observations du député mais je dois lui dire, ainsi que je l'ai dit au député de Burnaby-Seymour, que d'après le Règlement, les observations des députés doivent se limiter au principe du projet de loi et ne doivent en aucune façon être personnelles.

**M. Lundrigan:** Je comprends cela, monsieur l'Orateur. Il est malheureux que les observations du député aient donné une idée fautive de la situation. Personne ne niera qu'en déposant le projet de loi n° C-151, le ministre des Pêcheries s'efforce, d'une façon ou d'une autre, d'aider les pêcheurs du Canada à améliorer

leurs conditions de vie. L'un de nos problèmes est que le ministre des Pêcheries ne connaît pas la région atlantique. Sa sincérité mise à part, il n'a pas eu grand-chose à faire avec les pêcheries de l'Atlantique. Ce ne serait peut-être pas mauvais qu'il y ait deux secrétaires généraux au ministère des Pêcheries, l'un qui s'occuperait de la région atlantique et l'autre de la côte du Pacifique. Parce que les différences sont grandes entre la pêche de la côte est et celle de la côte ouest, certains ont proposé que la responsabilité de la pêche soit confiée à deux ministres, qui auraient à leur tour des sous-ministres. Même si personne ne peut dire que notre ministre ne manifeste aucun intérêt à notre pêche, il est vrai qu'il connaît peu notre région atlantique. Je pense qu'il sera le premier à l'admettre.

Il est excellent que le ministre comprenne que nos pêcheurs de la région atlantique ne mendient pas les dons ou les aumônes du gouvernement du Canada. Je rejette énergiquement toute insinuation qu'en vertu du présent bill C-151, nos pêcheurs auront droit à recevoir une forme d'aumône. Ce genre de réflexion est indigne de certains de nos Canadiens fortunés qui habitent des régions industrialisées. Il est injuste de la part de quiconque de placer certains Canadiens dans une catégorie inférieure de citoyens qui se contentent de vivre de dons du gouvernement. Quiconque répand une telle insinuation sur nos pêcheurs de la région atlantique gaspille le temps des députés et de la Chambre.

Plusieurs fois au cours du débat, on a mentionné que 40 p. 100 des revenus globaux des pêcheurs de Terre-Neuve proviennent de dons du gouvernement. Encore le mois dernier, le gouvernement canadien a consenti un soi-disant sacrifice en expédiant 50 millions de livres de poisson au Biafra. Le monde entier en a été témoin et il s'est exclamé: «Quel magnifique gouvernement que celui du Canada». Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) se félicitait de l'envoi; tout le monde était heureux et les représentants des Nations Unies acclamèrent la générosité magnifique du Canada envers le malheureux peuple du Nigeria et du Biafra. Nous avons effectivement expédié ce poisson, mais ce que l'univers ignorait c'est que le gouvernement canadien avait contraint les pêcheurs de Terre-Neuve à lui vendre leurs produits au plus bas prix possible. Ce sont ces pêcheurs qui ont fait le sacrifice et qui ont donné ce poisson au Biafra.

**M. McGrath:** Bravo!

**M. Lundrigan:** J'aimerais faire état de la conduite du gouvernement. Nos hauts fonctionnaires ont demandé aux marchands de la